

Sous ces circonstances, l'Evêque de Québec admonesta d'abord les paroissiens, puis, comme un certain nombre d'entre eux ne tenait aucun compte de l'avis de leur premier pasteur, celui-ci frappa la chapelle d'interdit, défendant sous les peines ecclésiastiques d'y aller faire des prières publiques.

Dès lors la chapelle ne fut plus qu'un objet de curiosité pour les étrangers.

On cessa de l'entretenir et bientôt elle tomba en ruine. Les restes de la charpente détraquée couronnèrent cependant longtemps encore le sommet de la roche qui lui servait de base.

Il existe probablement encore des vieillards qui se rappellent d'en avoir vu les ruines.

Aujourd'hui il n'en reste rien et voilà pourquoi, ne pouvant plus parler de la *Chapelle du Rocher* et ne voulant pas perdre le souvenir qui s'y rattache, le peuple dit maintenant : le *Rocher de la Chapelle*.

E. RENAULT.